

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

VILLE DE TRILPORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SESSION ORDINAIRE Séance du 29 septembre 2020

$N^{\circ}2020/53$: DENOMINATION DE LA VOIE NOUVELLE TRAVERSANT L'ECOQUARTIER « L'ANCRE DE LUNE »

L'an deux mille vingt le 29 septembre à 20h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de Trilport, se sont réunis salle Saint Exupery, sur une convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 18 septembre 2020

Etaient présents: 21

Mesdames, messieurs, Jean-Michel MORER, Michel EBERHART, Françoise VASSELON, Joaquim DA CRUZ, Annick PANE, Gérard MORAUX, Manuel MEZE, Laure SEVAT, Carole CARDOSO, Denise GONON, Luc AVELINE, Iphigénie ANGEBAULT, Séverine HEBERT, Azdine RAMDAN, Ange AMBROSIO, Jocelyne SERDOS, Geneviève CAIN, Cécile LAROYE, Francine BERTHAUX, Sébastien LASCOURREGES, Jonathan LOZACH

Pouvoirs: 5

Monsieur Eric KRAEMER à madame Geneviève CAIN, madame Birgit SHRUFER à madame Denise GONON, madame Fathia BEN MABROUK à madame Carole CARDOSO, monsieur Stide MARQUEZ à monsieur Manuel MEZE, monsieur Camille FASSI à monsieur Michel EBERHART,

Absents excusés: 3

Messieurs Serge MAGLIOZZI, Philippe RIERA et madame Typhaine TOKPAN,

Michel EBERHART a été élu secrétaire de séance

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L 2121-29

CONSIDERANT la volonté de placer le nouveau quartier sous le signe de l'Europe,

ENTENDU l'exposé de Monsieur le Maire,

Accusé de réception en préfecture 077-217704758-20200929-2020-53-DE Date de télétransmission : 02/10/2020 Date de réception préfecture : 02/10/2020 APRES en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE

DECIDE d'adopter pour la nouvelle rue du quartier « L'ancre de lune » le nom de ; « Rue Simone-Veil, (1927-2017), première présidente du parlement européen »

CHARGE Monsieur le maire de communiquer cette information notamment aux services de la Poste.

Le Maire,

Dean Michel MORER

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Document déposé à la Sous-Préfecture de MEAUX
Le
Publié le
ACTE RENDU EXECUTOIRE
Art. L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Accusé de réception en préfecture 077-217704758-20200929-2020-53-DE Date de télétransmission : 02/10/2020 Date de réception préfecture : 02/10/2020